

[Nouvelles locales] : Lille, Mulhouse, Strasbourg

Autor(en): **Voegeli, T. / Corbat, C. / Keller, E.**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

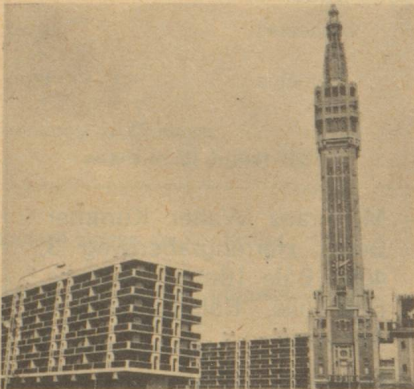
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activités des Sociétés

LILLE



Consulat de Suisse
28, place de la Gare
59043 Lille Cedex
appelez le : (20) 06-46-07

Au Club suisse

L'Assemblée générale du 27 février s'est déroulée sans péripéties imprévues, autour d'un menu régional qui semble avoir été apprécié. Le nouveau comité mis en place s'efforcera, avec le concours de tous, de poursuivre la réanimation entreprise par le précédent. Le temps gagné lors des élections sans histoires a pu être mis utilement à profit pour « sonder » les personnes présentes sur leurs préférences et les choix à faire pour l'avenir. Il a été procédé également à un relèvement de la cotisation, portée à F. 30. — par personne.

Le désir a été exprimé en particulier de connaître à l'avance l'agenda des manifestations pour une période donnée. Voici donc les dates retenues pour les semaines à venir :

2 mai : Soirée à l'Auberge alsacienne avec présentation du carnaval de Bâle 1981, par diapositives et cassettes ;

23 mai : sortie en Belgique, avec visite d'un arboretum près d'Anvers ; les Lillois y rencontreront des Suisses de Belgique, et ils auront auparavant visité le château de Laarne célèbre par ses collections.

8 juillet : célébration du Premier août en soirée dans le cadre boisé de Genech ; puisse la température permettre pour une fois des ébats sous la futaie !

Après quoi, la pause estivale de quelques semaines devra être mise à profit par les responsables pour élaborer un programme d'automne et d'hiver répondant aux goûts de nos membres.

MULHOUSE



Consulat de Suisse
19 a, rue du Sauvage
B.P. 1027
68050 MULHOUSE CEDEX
Tél. : (89) 45-32-12

Personal des Konsulates

Ende März ist Frl. Margrith Wenger in den Ruhestand getreten. Ihre Stelle hat Frau Danielle Klötzli übernommen, die zuvor als Sekräterin auf unserm Generalkonsulat in Bordeaux tätig war. Inzwischen hat auch Herr Vizekonsul Werner Gasche Mülhausen verlassen, um auf der Schweizerischen Botschaft in Tel Aviv seine neue Tätigkeit als Kanzleichef aufzunehmen. Als Nachfolgerin ist Frl. Heidy Sommer vorgesehen, deren Versetzung von München nach Mülhausen erst im Juni erfolgen wird.

Personnel du Consulat

Mlle Margrith Wenger ayant fait valoir ses droits à la retraite, Mme Danielle Klötzli, auparavant secrétaire à notre consulat général de Bordeaux, a pris sa succession fin mars. Entre temps, M. Werner Gasche, vice-consul, nommé chef de chancellerie à Tel Aviv, a quitté Mulhouse. Mlle Heidy Sommer lui succèdera, venant de Munich. Son transfert n'aura lieu qu'en juin.

Prestations complémentaires AI

Les allocations de secours et les allocations d'invalides versées par la Caisse suisse de compensation à Genève sont-elles imposables ? Selon une décision récente prise dans le Haut-Rhin, ces prestations ne sont pas imposables. Elles ne doivent plus être prises en considération par la Caisse des allocations familiales accordant une prestation pour personnes handicapées selon la législation française.

Votre Consul : T. Voegeli

Ein besonderes Hobby

hat ein Landsmann in der « Basler Grenzecke ». Herr Alfred Odermatt in Huningue sammelt Mineralien. Seine Kristalle bildeten die Hauptattraktion einer Ausstellung von Sammlern und Kunsthandwerken in der Garnisonskirche von Huningue, die Mitte März veranstaltet wurde. Der auffallend starke Andrang der Besucher bedeutete unserem Landsmann eine grosse Genugtuung und bestätigte zugleich das Interesse der Bevölkerung für Belange, die dem Alltag nicht « entfremdet » sind. Nicht nur als Sammler leistet Herr Odermatt kulturelle Basisarbeit ; er tut dies auch als Mitarbeiter des Syndicat d'initiative von Huningue.

Un collectionneur

Le hobby de notre compatriote Alfred Odermatt à Huningue est de collectionner des minéraux. Ses cristaux présentaient l'attraction principale d'une exposition organisée mi-mars à la « Garnisonskirche » de Huningue qui fut largement fréquenté par le public.



M. Odermatt
exposant
ses pierres précieuses

Cercle suisse de Mulhouse

Lors de la parution de ce numéro, le Cercle suisse de Mulhouse aura organisé une soirée « Carpes-frites » le 3 avril où se sont réunies une quarantaine de personnes et une sortie le jour de l'Ascension au « Seleger-Moor » dans le canton de Zurich pour admirer une plantation de rhododendrons et d'azalées en pleine forêt de bouleaux et de mélèzes. Les Comités du Cercle suisse et de la Société suisse de Bienfaisance auront eu le plaisir d'accueillir, le 10 avril, l'ancien consul, M. Prisi, venu en ami nous lire son journal de bord du voyage qu'il a effectué en Egypte avec cartes postales à l'appui, ce dont nous le remercions encore. Pendant cette même réception, nous avons pris congé, avec regret, du chancelier Werner Gasche qui a été muté à Tel Aviv. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, un séjour agréable en Israël.

A l'occasion du 1^{er} Août, le Cercle suisse organisera une sortie dans la Suisse centrale. L'autocar nous amènera, avec des arrêts au Lac de Sempach et des Quatre Cantons, au Klausenpass.

Le Comité

Musique d'Orelli

au service du client depuis 75 ans.

Pianos

« Le plus beau choix de l'Est »

Haute Fidélité spécialiste BO

Disques - Instruments

Partitions

2, place de la République
68100 MULHOUSE
Tél. : (89) 45-22-95

Cercle suisse de Belfort

Les membres du Cercle étaient environ 70 à avoir répondu à l'invitation de leur Président le dimanche 15 février au « Mille Club » de Valdoie pour l'Assemblée générale annuelle qui se terminait de façon plus détendue par un loto.

Dans son discours de bienvenue, le Président rappelait les petits événements familiaux survenus au cours de l'année 1980. Des peines, le décès de deux membres est à

déplorer : celui de Mme Parrot et de Mme Lachat, mère de notre vice-présidente Mlle Lachat. Mais aussi des joies pour le trésorier honoraire : M. et Mme Singer devenus arrière-grands-parents d'une petite fille, pour M. et Mme Roussel qui ont marié leurs deux fils, pour M. Bitsch qui s'est remarié.

Mme Roussel, qui s'occupe des affaires sociales, nous a fait part de ses visites aux anciens, malades ou immobilisés.

M. Devin, le trésorier, faisait connaître l'état des finances qui se portent bien grâce aux cotisations, aux reliquats des sorties, aux tombolas et lotos.

Les sorties de l'an dernier étaient évoquées avec leur foison de souvenirs : choucroute avec la Société suisse de Fresches-le-Châtel, rencontre dans les Vosges avec la Société suisse d'Epinal, visite de l'exposition Grün 80 à Bâle, souper avec cotillons à l'Hôtel de la Cigogne à Miécourt (canton du Jura). Bref, toutes sortes d'occupations fort intéressantes outre le loto du jour qui a permis aux gagnants de recevoir de nombreux lots sous forme de denrées alimentaires et autres, ainsi que la dégustation de beignets de carnaval offerts par la caisse du Cercle.

Le Comité a été reconduit à l'unanimité pour 1981. Les cotisations 1981 : personne seule F. 25.— et couple : F. 35.—.

Pour 1981, deux sorties sont prévues : le 21 juin, une excursion en Forêt Noire, et en septembre : un voyage à Interlaken à l'occasion de la Fête fédérale des costumes et des bergers.

Amis suisses de Belfort et des environs, venez au Cercle, vous y serez les bienvenus. Vous pouvez vous adresser au Comité qui se réunit chaque dernier vendredi du mois à la Brasserie Spony, rue Voltaire ou à M. Corbat, 1, rue Daumale, 90300 Valdoie tél. : 22.04.17.

A la Société suisse des Vosges

C'est avec peine que tous les participants à la sortie-rencontre du 18 mai 1980 dans les Vosges avec la Société d'Epinal ont appris le décès de votre Président, M. E. Schmid. Nous garderons de lui un très bon souvenir.

Le Président : C. Corbat

Société suisse Helvetia de Colmar et environs

Le 4 Avril dernier, une quarantaine de membres de la Société suisse Helvetia se sont retrouvés au Caveau Schwendi à Wintzenheim à l'occasion de son Assemblée générale annuelle. Après un déjeuner pris en commun, le Président Emile Keller ouvrit la séance et souhaita la bienvenue aux membres présents. Il salua en particulier M. Stierli, ancien Président et son épouse. Puis il demanda d'observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés

en 1980 ; il y associa la mémoire de M. Schmid, Président des Suisses des Vosges, décédé dernièrement. Le Président donna la parole à M André Spiess, secrétaire, qui fit lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 31 Mai 1980, texte adopté sans discussion. Du rapport que présenta M. Keller, il ressortit une belle activité pendant l'année 1980, notamment la célébration de la Fête Nationale à Vittel en commun avec nos compatriotes des Vosges, la visite de l'exposition Grün 80 à Bâle, suivie d'un repas « carpes-frites » pris à Vieux-Ferrette, la Fête des Trois Rois qui a remplacé la traditionnelle Fête de Noël.

Après cet exposé, la trésorière, Mme Denise Keller, donna un aperçu précis et détaillé de la situation financière, qui est satisfaisante. M. B. Berger, en sa qualité de réviseur de caisse et avec le consentement de M. A. Zaugg, fit part à l'assemblée de l'exactitude des comptes et la bonne tenue des livres. Décharge fut donnée à la trésorière, ainsi qu'à l'ensemble du comité. MM. Berger et Zaugg furent reconduits comme réviseurs de caisse pour l'exercice à venir.

Avant de clore la séance, le Président fit savoir le programme en prévision pour 1981 :

- le 1^{er} Août : Fête Nationale selon programme en préparation,
- les 22 et 23 Août : Congrès des Suisses de l'étranger à Soleure,
- en Janvier 1982 : Fête des Trois Rois.

E. Keller, Président

STRASBOURG

Nancy

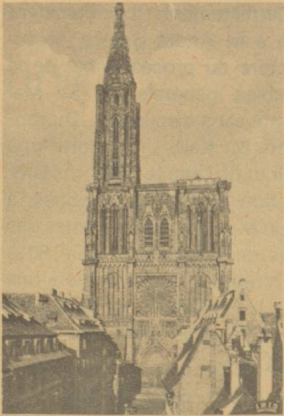
La Société Suisse-France organise son rallye-surprise annuel le 21 Juin, grâce au précieux concours de MM. Fairise et Pierre Moré ; les participants y ont toujours été nombreux et nous ne doutons pas que ce soit encore le cas cette année avec nos sociétaires et leurs amis.

La semaine suivante, le 27, notre consul à Strasbourg, M. Itten, présidera la célébration des Fêtes Nationales suisse et française. La réunion débutera en fin d'après-midi. Un repas suivra, à l'issue duquel nous entendrons les allocutions de M. le Consul et du Président de la Confédération devant un feu de bois ; une petite sauterie nous permettra de finir amicalement la soirée.

Après les vacances, la Société reprendra ses activités le 27 Septembre avec la fête de tir. Un concours hommes, dames et enfants sera organisé, avec l'attribution d'une coupe et de nombreux lots.

Le Président de la Société, M. Jean-Jacques Flückiger, chemin des Sifflets, 54000 Nancy, Tél. (8) 396.25.94, se tient à la disposition des Suisses de Nancy, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et de la Meuse, en espérant les voir venir nombreux à nos manifestations.

STRASBOURG



Consulat de Suisse
11, bd du Président Edwards
67083 Strasbourg Cedex
Tél. : 35.00.70 — 35.00.71

Strasbourg **Les Suisses déménagent** **Inauguration**

Le Conseiller fédéral Pierre Aubert a inauguré à Strasbourg les nouveaux locaux abritant le Consulat de Suisse et la représentation permanente de notre pays auprès du Conseil de l'Europe. Situées au dernier étage d'un immeuble d'habitation, à quelques centaines de mètres du Conseil de l'Europe, les nouvelles chancelleries, dont la Suisse est propriétaire, ont coûté environ 1 million de francs suisses. Onze personnes travaillent en permanence dans ces 13 bureaux de quelque 300 m², dont l'aménagement intérieur a été réalisé par un architecte de l'Office fédéral des constructions.

Conseil de l'Europe **P. Aubert Président** **du Comité des Ministres**

Le Conseiller fédéral Pierre Aubert a officiellement pris ses fonctions de Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères restera en fonction jusqu'au 19 novembre prochain. Durant ce court laps de temps, Pierre Aubert entend développer le rôle politique du Con-

seil de l'Europe, en souligner davantage le profil par rapport à la Communauté Européenne, et étendre les contacts avec d'autres pays démocratiques dans le monde.

Pierre-Aubert qui avait en fait déjà présidé la réunion du Comité en l'absence du Président suédois, a déclaré que le Conseil de l'Europe était l'unique forum politique auquel participait la Suisse, et qu'il entendait mettre à profit sa présidence pour tenter de développer le rôle politique du Conseil. Il a cité en exemple la coopération avec d'autres organisations internationales et le resserrement des liens entre le Comité et la Commission politique des Communautés européennes.

Le nouveau président du Comité a estimé que le Conseil de l'Europe n'était pas en crise, que l'élargissement de la Communauté européenne ne portait aucunement préjudice à l'Assemblée de Strasbourg qui « est la seule à puiser ses sources dans les parlements nationaux des 21 pays membres ».

C'est précisément pour ces raisons que M. Pierre Aubert estime que le Conseil de l'Europe qui représente donc plus complètement le vieux continent que la communauté de Bruxelles, se devait d'entreprendre

et de développer ses contacts avec les autres pays démocratiques du monde.

« Foyer de la grande famille européenne », le Conseil de l'Europe peut contribuer au resserrement des liens entre les pays membres de la « grande communauté des démocraties dans le monde » a dit M. Aubert qui a précisé qu'il n'était cependant pas question d'institutionnaliser ces contacts.

Enfin, le chef du Département fédéral des Affaires étrangères entend aussi donner un nouvel élan à la collaboration entre le Comité des Ministres et l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

A.T.S.

Conseil de l'Europe **la présidence suisse**

Le Conseil de l'Europe dispose de deux organes : le Comité des ministres, organe intergouvernemental de décision, et l'Assemblée parlementaire, organe de délibération ou d'« impulsion ». La tâche de présider le Comité des ministres revient, par rotation semestrielle, aux ministres des Affaires étrangères des 21 Etats membres. Après six mois de vice-présidence, les ministres concernés deviennent présidents pour six autres mois. Cette rotation s'effectue dans l'ordre alphabétique anglais des Etats membres. Officiellement, M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, assume donc depuis vendredi, dernier jour de l'actuelle session parlementaire, et jusqu'au 19 novembre 1981, la présidence du Comité des Ministres. Mais il a déjà présidé la séance de jeudi, à la suite de la crise gouvernementale en Suède, et de l'absence du ministre suédois des Affaires étrangères, M. O. Ullsten, qui lui avait demandé de le remplacer dans l'exercice de ses fonctions présidentielles.